

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 23 septembre 2011
(convocation du 12 septembre 2011)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Trois Septembre Deux Mil Onze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine,
M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure,
M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic,
M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle,
M. LABARDIN Michel, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick,
M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean,
M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte,
M. AMBRY Stéphane, M. ASSERAY Bruno, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques,
M. BOUSQUET Ludovic, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie,
M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie,
M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick,
M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine,
Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul,
M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre,
Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda,
M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain,
M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle,
M. QUANCARD Denis, M. RAYNAL Franck, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien,
M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry,
Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel	M. JOUBERT Jacques à Mme CHAVIGNER Michèle
M. DAVID Alain à Mme LACUEY Conchita	M. MAURIN Vincent à Mme MELLIER Claude entre 9 h 50 et 12 h
M. CAZABONNE Didier à M. Alain CAZABONNE à partir de 11 h 35	M. MERCIER Michel à M. AMBRY Stéphane
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude	M. MOGA Alain à M. MANGON Jacques à partir de 11 h 30
M. GELLE Thierry à M. BONNIN Jean-Jacques	M. MOULINIER Maxime à M. DUBOS Gérard à partir de 12 h
M. LABISTE Bernard à M. FREYGEFOND Ludovic	M. PAILLART Vincent à M. COUTURIER Jean-Louis
M. LAMAISON Serge à M. GUICHOUX Jacques	M. PENEL Gilles à M. GUICHARD Max
M. SAINTE-MARIE Michel à M. FELTESSE Vincent jusqu'à 10H et à partir de 11H	M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
M. ANZIANI Alain à M. BAUDRY Claude	M. QUERON Robert à M. LABARDIN Michel
Mme BALLOT Chantal à Mme EWANS Marie-Christine	M. RAYNAUD Jacques à M. RESPAUD Jacques
Mme BREZILLON Anne à Mme PIAZZA Arielle	M. REIFFERS Josy à M. LOTHAIRE Pierre à partir de 10 h 50
M. BRUGERE Nicolas à M. DUART Patrick	M. ROUVEYRE Matthieu à Mme TERRAZA Brigitte jusqu'à 10 h 20
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme COLLET Brigitte	M. SENE Malick à Mme FOURCADE Paulette
M. CAZENAVE Charles à Mme TOUTON Elisabeth	M. SIBE Maxime à Mme PARCELIER Muriel à partir de 11 h 45
Mlle DELTIPLE Nathalie à Mlle EL KHADIR Samira	M. SOLARI Joël à M. DAVID Jean-Louis
M. EGRON Jean-François à Mme FAORO Michèle	M. TRIJOLET Thierry à M. CHARRIER Alain jusqu'à 10 h 30

LA SEANCE EST OUVERTE

**Université de Bordeaux 3 - Soutien au programme de recherche - Subvention -
Approbation**

Madame CURVALE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

1/ Présentation de l'Université Michel de Montaigne Bordeaux 3 :

L'université Michel de Montaigne Bordeaux 3 est un établissement public de l'enseignement supérieur où sont enseignées les Lettres, les Langues vivantes, les Sciences humaines et les Arts. Son président est Monsieur Patrice BRUN. Son siège social se situe sur le domaine universitaire de Talence Pessac Gradignan, esplanade des Antilles, 33607 PESSAC cedex. Elle a été créée en 1971 et elle accueille chaque année environ 15 000 étudiants. Outre les diplômes de licence, master et doctorat, elle prépare aux diplômes d'université, aux concours de l'enseignement, au diplôme d'accès aux études universitaires et propose une offre de formation continue.

Son Conseil d'Administration est composé de 30 membres, dont 14 enseignants, 5 étudiants, 3 personnels administratifs et techniques et 8 personnalités extérieures parmi lesquelles figurent notamment des représentants du Conseil Régional d'Aquitaine, de la Cub et de la Mairie de Bordeaux.

2/ Présentation du projet :

L'Université de Bordeaux 3 pilote un doctorat en sciences de l'information et de la communication. Dans le cadre de ce programme de recherche, une doctorante est chargée de réfléchir aux moyens d'accompagner efficacement et durablement la transformation des comportements citoyens vers davantage de sobriété énergétique.

Or, parmi les grands enjeux de la loi n° 2010/788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, figure le renforcement de la participation des citoyens en matière d'environnement et de développement durable.

La mobilisation citoyenne est également un volet essentiel du plan d'action du plan climat adopté par délibération n°2011/0084 du conseil de communauté du 11 février 2011 : la Cub souhaite construire un portail interactif permettant aux citoyens un accès facile aux informations relatives à la problématique du climat et leur permettant de passer à l'action.

Elle poursuit aussi le projet de construire un réseau social de citoyens acteurs de la lutte contre le changement climatique grâce à la mutation durable de leurs gestes quotidiens : les « pionniers du climat ». A ce titre, la Communauté Urbaine souhaite soutenir financièrement le travail de recherche de la doctorante. Ce travail consistera à faire du bench marking. A la lumière de son expertise en sociologie (elle est titulaire d'un Master 2 en sociologie) et en communication, elle proposera des modalités de mise en place puis évaluera la portée de différents dispositifs et outils pour accompagner les citoyens dans la mutation durable de leurs comportements en faveur du climat. Ce travail permettra de nourrir la réflexion de la Cub autour du projet de dispositif de pionniers du climat.

3/ Budget prévisionnel

L'Université sollicite la Cub à hauteur de **7935 € TTC**, correspondant à prise en charge des frais liés à la mission de la doctorante pour l'année universitaire 2011/2012 (impression de documents, déplacements, frais téléphoniques et postaux, participation au salaire de la doctorante, ..). Ce montant est calculé sur la base d'une estimation approximative correspondant à la moyenne des dépenses habituellement consenties pour ce type d'activités.

Conformément à la délibération N°2011/ 0084 du 11 février 2011, il est proposé de que la Cub subventionne ce projet au titre de la mobilisation citoyenne dans le cadre du plan climat communautaire.

Les dépenses afférentes à cette subvention de fonctionnement seront imputées sur la ligne budgétaire suivante : chap. 204, compte 2042, fonction 8330, CRB BC 00.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis, adopter les termes de la présente délibération :

Le conseil de Communauté,

VU le code général des collectivités territoriales

VU la loi n°2010/788 du 12 juillet 2010 portant en gagement national pour l'environnement ;

VU la délibération n°2011/0084 du 11 février 2011 relative à l'adoption du plan d'action du plan climat communautaire

Entendu le rapport de présentation,

CONSIDERANT QUE :

La Cub souhaite se doter des moyens nécessaires à la mise en place d'un dispositif efficace de mobilisation citoyenne dans le cadre du plan climat communautaire adopté par délibération du 11 février 2011,

DECIDE :

Article 1 : d'attribuer une subvention de 7935 € TTC à l'Université de Bordeaux 3, au titre du plan climat communautaire, pour contribuer à une mission de recherche effectuée par une doctorante sur les modalités d'accompagnement de la transformation des comportements citoyens vers davantage de sobriété énergétique,

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention financière ci annexée et à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Article 3 : la dépense correspondante sera imputée sur le budget principal de l'exercice en cours chapitre 67 – compte 6743 – fonction 8330 – CRB BC00.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 23 septembre 2011,

Pour expédition conforme,
par délégation,
la Vice-Présidente,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
3 OCTOBRE 2011

PUBLIÉ LE : 3 OCTOBRE 2011

Mme. LAURE CURVALE